

**VILLE DE PIKINE
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE DJIDDAH THIAROYE KAO
DELEGATION SPECIALE**

***Viatique pour une municipalité
de développement***

**DES CADRES DE CONCERTATION ET
D'ECHANGE, OUTILS POUR L'APPROPRIATION
DE LA DECENTRALISATION ET LE
RENFORCEMENT DES ACTEURS A LA BASE**

Réalisation : El Hadji Mansour GUEYE
Membre de la Délégation Spéciale

Mai 2002

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arrondissement de Djiddah Thiaroye Kao est composé de 66 conseillers. Il a été remplacé du 1^{er} janvier au 31 mai 2002 par une Délégation Spéciale de cinq membres ainsi composée :

N°	Prénom(s) et Nom	Service	Fonction	Téléphone
01	Ndongo DIAGNE	Service Départemental du Commerce de Pikine, Commissaire aux enquêtes économiques, Chef du service	Président de la Délégation Spéciale	Bur. 837 07 85 Port. 644 54 42
02	Mbaye WADE	Service Départemental du Commerce de Pikine, Contrôleur du Commerce	Vice-Président	Bur. 837 07 85 Port. 659 50 83
03	Oumou Kaltoum Ndiaye DIENG	Ecole 21, Directrice	Membre	Bur. 877 26 01 Dom. 834 69 54
04	Aliou THIAW	Ecole de Médina Gounass, Instituteur	Membre	Bur. 837 38 24 Port. 657 78 54
05	El Hadji Mansour GUEYE	CEM Serigne Cheikh Anta MBACKE ex-Canada, Professeur	Membre	Bur. 837 02 68 Port. 651 88 89

NOTE INTRODUCTIVE

En prenant en charge la gestion de la Mairie d'Arrondissement de Djiddah Thiaroye Kao le 1^{er} janvier 2002, notre objectif était loin de faire le bilan ou l'audit de la gestion du Conseil Municipal sortant. Ce serait en effet prétentieux pour cinq membres d'une Délégation Spéciale qui remplacent soixante six Conseillers.

Mais nous avons pensé modestement, qu'en tant que techniciens ayant la confiance de Madame le Ministre Délégué chargé des Collectivités Locales, notre mission essentielle était de jeter les bases d'un assainissement de la gestion pour l'équipe municipale à venir et d'une meilleure implication des différents acteurs dans la définition et la mise en œuvre de la politique municipale.

C'est dans ce cadre que s'est donc inscrite la démarche de la Délégation Spéciale de Djiddah Thiaroye Kao qui a réuni, dans des ateliers et des forums de partage, les différentes composantes à la base dont les préoccupations essentielles font l'objet du présent document à partir duquel le Conseil Municipal entrant pourra élaborer un plan-programme pour les années à venir.

Nous voudrions saluer ici le dévouement et l'engagement des membres de la Délégation Spéciale, la participation et l'implication remarquables des délégués de quartiers, des jeunes, des femmes, des Directeurs d'écoles, des agents municipaux... sans lesquels le présent mémorandum n'aurait pu être élaboré.

Vous me permettrez enfin de remercier vivement Monsieur Thierno DIENG, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Dagoudane Pikine qui nous a soutenu et accompagné tout au long du processus.

Le Président de la Délégation Spéciale

Ndongo DIAGNE

AVANT – PROPOS

La Circulaire du Ministre Délégué Chargé des Collectivités Locales portant sur les actions prioritaires à la charge des Délégations Spéciales a, entre autres directives, mis l'accent sur l'élaboration de plans d'actions en vue « **d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité locale et de participer à l'amélioration de la gestion** ». C'est pourquoi, dès son installation, le 1^{er} janvier 2002, la Délégation Spéciale de Djiddah Thiaroye Kao s'est attelée à concevoir un plan d'action (voir en annexe) dont un des objectifs essentiels est la mise en place de cadres de concertation pour que la mairie soit au plus près possible des préoccupations des populations afin de répondre, autant que faire se peut, à leurs attentes.

La Délégation Spéciale a ainsi organisé trois forums avec les Délégués de quartiers, les jeunes et les femmes, représentatifs des composantes essentielles de la population, afin de définir avec eux un cadre de partenariat et des axes de travail dont les équipes municipales à venir pourront se servir pour asseoir leur politique de développement.

Pourquoi ces trois composantes ? Parce que les Délégués de quartiers, qui représentent les personnes du troisième âge, constituent des auxiliaires incontournables de l'administration, un référentiel et un vivier d'expériences, les jeunes sont le symbole vivant du dynamisme et de l'ambition et les femmes sont le socle de la cellule familiale, le cœur même de la société.

Ces trois forums, tenus respectivement le 27 février, les 06 et 20 avril 2002 dans les locaux de l'Hôtel de Ville, ont vu la participation massive des cibles concernées et permis de faire le diagnostic des problèmes de la commune et de dégager des pistes de solutions. Ils ont été présidés par Monsieur Ndongo DIAGNE, Président de la Délégation Spéciale et rehaussés de la présence de Monsieur Thierno DIENG, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Dagoudane Pikine. En plus, un atelier a réuni le 24 avril 2002 les Directeurs d'école et la Délégation Spéciale pour réfléchir sur les questions relatives à l'éducation en raison de l'importance des ressources humaines de qualité dans tout processus de développement. La santé a fait l'objet d'un diagnostic plus ou moins approfondi par les Délégués de quartiers. Mais le prochain Conseil Municipal devra convoquer des assises sur la santé où seront conviés les chefs de districts sanitaires, les chefs de postes de santé, le Ministère de la santé et de la Prévention, les partenaires du secteur et les populations.

Dans un souci didactique et pour éviter la redondance, en raison des problèmes récurrents comme les inondations, l'assainissement, l'insécurité..., le présent document va s'articuler autour des axes suivants :

- 1- Présentation de la Commune d'Arrondissement
- 2- Synthèse du forum des Délégués de quartiers
- 3- Synthèse du forum des jeunes
- 4- Synthèse du forum des femmes
- 5- Synthèse de l'atelier sur les questions de l'école
- 6- Conclusions et Recommandations générales.

Ces différentes rencontres ont permis de mettre en place des Comités de Suivi et d'Evaluation composés de représentants des différents secteurs en vue de procéder avec la prochaine équipe municipale à des évaluations périodiques et aux correctifs nécessaires en cours de processus.

Ce présent Mémoire se veut donc, modestement, un guide pour l'action de la commune d'arrondissement, de la mairie de ville, de l'Etat, des ONG et des partenaires au développement en vue d'une réelle synergie dans la prise en charge des besoins et préoccupations des populations pour un meilleur ancrage de la politique de décentralisation.

I

PRESENTATION DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT

1- Présentation historique

La Commune d'Arrondissement de Djiddah Thiaroye Kao appartient à la zone communément appelée Pikine-irrégulier du fait principalement de l'occupation anarchique de l'espace, de la nature de l'habitat et du manque notoire d'infrastructures de base. Cette situation découle de la conjonction de deux éléments :

- le déguerpissement opéré à partir de 1952 par les autorités coloniales en vue d'assainir l'espace urbain dakarais,
- l'exode rural massif des populations, fortement paupérisées par le cycle de sécheresse, le déficit pluviométrique et de la productivité agricole dont Pikine constitue le principal réceptacle.

La Commune d'Arrondissement, qui doit son nom à l'un de ses principaux quartiers, Djiddah, et à son premier site d'implantation humaine, Thiaroye Kao, est née en 1996 avec la loi N° 96-06 du 22 mars 1996 relative à la régionalisation portant création de la ville de Pikine.

La ville de Pikine est organisée en 16 communes d'arrondissement par le décret N° 96-745 du 30 août 1996 portant création des communes d'arrondissement des quatre (04) villes de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque.

2. Présentation géographique

2.1 Caractéristiques physiques

La Commune est située dans la zone des Niayes, zone interdunaire inondable propice aux cultures horticoles. La nappe phréatique y est peu profonde. Proche de la Grande Côte (de Saint Louis à Dakar), son climat de type subcanarien est marqué par des hivers doux et des étés chauds et peu pluvieux. La moyenne pluviométrique annuelle est de 600 millimètres.

2.2 Caractéristiques humaines ou démographiques

La population de la Commune d'Arrondissement de Djiddah Thiaroye Kao est estimée en 1998 à 130 959 habitants. Si on lui applique le taux d'accroissement moyen annuel de 5% défini par la Direction de la Prévision et de la Statistique, cette population atteindra, en décembre 2002, 157 150 habitants soit un accroissement sur quatre ans de 26 191 habitants en valeur absolue.

La population, en raison de ses diverses origines se caractérise par un véritable melting-pot ethnique avec dans l'ordre : 37% de Wolof, 34% de Pulaar, 22% de Sérères et 3% pour les autres ethnies représentées dans la commune : Mandingue, Joola et Hasanya (maures).¹

1/ Taux fournis par Projet de Ville de Pikine, ENDA ECOPOP, mars 1999 page 6

La population se caractérise, comme dans l'ensemble du pays, par son extrême jeunesse (près de 2/3 de la population totale) et son fort taux de féminisation. Elle constitue donc une importante ressource humaine que la commune d'arrondissement doit exploiter en l'impliquant, dans une démarche participative, à l'approfondissement du processus de décentralisation et à la consolidation du développement à la base.

2.3 Caractéristiques économiques

Les activités économiques sont dominées par le secteur tertiaire. C'est une économie encore informelle qui est marquée par la présence de trois (03) marchés : ñetti mbaar, daaru salaam (pënd) et marché bu bees. Seuls les deux premiers sont gérés par la Commune d'Arrondissement. Le troisième, marché bu bees, bien que se situant dans le territoire communal, relève de la gestion de la Ville de Guédiawaye.

Cette situation, qui découlerait d'une entente tacite entre la Ville de Pikine et celle de Guédiawaye, entraîne un sérieux manque à gagner pour la Ville de Pikine. On note également une multitude de micro-structures commerciales dans les quartiers et, surtout, le long de la route des Niayes : ce sont principalement des boutiques, des ateliers de mécanique, de menuiserie, de couture, de télécentres, de labo-photos etc...

Les recensements effectués du 31 janvier au 02 février 2002 dans les marchés gérés par la Commune d'Arrondissement et le « Tournant » ont permis de noter de sensibles progrès dans le recouvrement des recettes. Pour les droits de places par exemple, il a été enregistré une moyenne de recouvrement mensuel de 525 923 F en 2001 contre 692 850 F en février 2002. Pour la même période, la contribution des patentes est passée de 445 000 F à 472 500 F et les recettes de l'Etat Civil de 58 183 F à 100 000 F.

II

FORUM DES DELEGUES DE QUARTIERS

27 FEVRIER 2002

Le forum, après l'ouverture officielle, s'est scindé en cinq (05) ateliers qui ont eu à réfléchir autour des termes de références (T.D.R) suivants :

- 1- Aspects institutionnels : Statut des D.Q, Hôtel de Ville, élections.
- 2- Environnement, inondations, assainissement et habitat spontané
- 3- Sécurité, éclairage public et maisons abandonnées
- 4- Activités économiques, marchés et lutte contre la pauvreté
- 5- Infrastructures socio-éducatives

Les ateliers ont présenté en plénière leurs conclusions qui ont fait l'objet d'amendement et de validation et dont la synthèse suit :

1. Diagnostic des problèmes

Domaines	Sous domaines	Situation de référence	Situation escomptée	Partenaires	Bénéficiaire	Echéance			Quartiers prioritaires
						CT	MT	LT	
1. Aspects Institutionnels	1.1 Statut des Délégués de quartier	<ul style="list-style-type: none"> - La majorité des délégués de quartiers ne disposent pas de décision de nomination et ne bénéficient donc pas des indemnités de fonction - Faiblesse de l'indemnité pour les décisionnaires - Lourdeur de la charge et sollicitations nombreuses - Autorité souvent bafouée - Chevauchement /limites imprécises dans les quartiers irréguliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Délégués de quartiers disposent de décisions en respectant l'ordre d'ancienneté - L'indemnité est revue à la hausse : 10 indemnités sont budgétisées par an jusqu'à l'absorption totale du nombre. - L'autorité du Délégué de quartier est restaurée dans tous les domaines - Les quartiers flottants sont régularisés et nettement délimités. - Des séminaires de formation sont organisés pour outiller les D.Q - Les représentants des D.Q assistent aux CDD et aux CLD en qualité d'observateurs 	<ul style="list-style-type: none"> -C.A -Maire de la ville -Ministère de l'intérieur -Police -Gendarmerie 	Délégués De quartiers		X		Surtout dans Les quartiers Irréguliers
	1.2 Situation géographique de l'hôtel de ville	<ul style="list-style-type: none"> - Position excentrée par rapport à son hinterland. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'hôtel de ville est délocalisé et construit sur un site plus central :en face du dispensaire Déggóo près de l'école Salif Ndongo (financement acquis) 	<ul style="list-style-type: none"> -Etat -Mairie de ville -ADM 	Populations	X			

	1.3 Elections	<ul style="list-style-type: none"> - Non implication des D.Q - Rôle des D.Q réduit à mobiliser les populations pour une participation massive 	<ul style="list-style-type: none"> - Les populations disposent de CIN - Les D.Q sont associés au processus électoral 	<ul style="list-style-type: none"> -C.A -Ministère de l'intérieur 	Populations Délégués de quartiers		X		Tous les quartiers
	1.4 Délimitation des départements de Pikine et de Guédiawaye	<ul style="list-style-type: none"> - La C.A de Djiddah T. Kao appartient à la mairie de ville de Pikine 	<ul style="list-style-type: none"> - Le statut-quo est maintenu 	<ul style="list-style-type: none"> -Etat 	C.A	X			
2. Environnement	2.1 Inondations	<ul style="list-style-type: none"> - La majorité des quartiers non lotis bâtis sur une zone inondable - De nombreuses maisons abandonnées pour cause d'inondation - Absence de canalisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Les quartiers inondés sont remblayés - Les eaux stagnantes sont évacuées - Les maisons abandonnées sont recensées et réaffectées à l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> -Etat -O.N.G -Coopération décentralisée 		X			Surtout quartiers irréguliers
						X			

2.2 Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Seuls 5 quartiers sur 66 sont lotis - Les rues sont étroites et les quartiers d'accès difficile - Absence de canalisations - Vidanges de fosses sceptiques dans la rue - Persistance des eaux stagnantes et insalubres - Eaux usées déversées dans les rues - Ordures enfouies dans le sol et dépôts sauvages - Edicules abandonnées - Embouteillage/ accidents - Maisons abandonnées remplies d'eaux insalubres, d'ordures et refuges de reptiles dangereux (serpents) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les quartiers sont lotis, restructurés ou régularisés - Tally Icotaf (fiètti mbaar) est prolongé et bitumé - De nouvelles rues sont ouvertes et bitumées (route des charrettes) - Des canalisations et des puisards sont construits - Des comités d'hygiène et d'assainissement sont créés ou redynamisés - Pré collecte des ordures en relation avec APRODAK et ALCYON - Réfection/ construction d'édicules - Routes à sens unique : rue 10 prolongée et route CFA – champ de course via Tribunal départemental - Recensement et réaffectation à l'Etat pour viabilisation 	<ul style="list-style-type: none"> -Populations -C.A -Ville de Pikine -Etat -O.N.G -Service d'hygiène -G.T.Z 	Populations				X		
						X			X	X
						X				
					X					
					X	X				
					X		X			

4. Aspects socio-éducatifs	4.1 Education	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures scolaires insuffisantes : 07 écoles élémentaires publiques, 03 écoles élémentaires privées, 01 école franco-arabe, 02 écoles maternelles (Pédiatrie, Aïnoumane 3) absence d'établissements d'enseignement moyen et secondaire - Faible taux de scolarisation et forte pression de la demande éducative - Conditions de travail difficiles - Faible taux de réussite aux examens -Faible niveau d'information des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Des écoles maternelles, une case des tout petits, des écoles élémentaires et moyennes sont construites sur le site des maisons abandonnées et viabilisées et à Mousdalifa 4 ou l'Etat dispose d'un terrain - Construction d'un deuxième niveau à l'Ecole Salif Ndongo pour abriter un CEM ou une école élémentaire - Les écoles sont appuyées dans leur fonctionnement : fournitures, équipements.... - Le taux de réussite scolaire est relevé - Les opérateurs en alphabétisation sont rencontrés et sensibilisés pour intervenir dans la zone - Des organisations communautaires de base (OCB) sont identifiées ou instituées et reçoivent un appui en renforcement de capacités 	<ul style="list-style-type: none"> -C.A -Mairie de Ville -Ministère de l'Education -Ministère de l'alphabétisation, des Langues Nationales, de l'Enseignement Techn et de la Formation Professionnelle -Opérateur en alphabétisation -O.N.G -Projet de lutte contre la pauvreté 	Populations	X	X			Tous quartiers	
							X				
							X	X			
							X	X			
							X				
							X				

<p>4.2 Foyers socioculturels et aires de jeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistants sur toute l'étendue de la C.A - Population en majorité composée de jeunes et de femmes - 14 A.S.C sont identifiées dans la C.A mais ne disposent pas d'aires d'entraînement 	<ul style="list-style-type: none"> - Des foyers socioculturels sont créés sur les site des anciennes maisons abandonnées - Des aires de jeux sont aménagées sur les sites des anciennes maisons abandonnées - Au moins un foyer socio-éducatif est construit (financement acquis) à l'emplacement de l'ancienne édicule de CFA 	<ul style="list-style-type: none"> -C.A -Maire de la Ville -Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique -Ministère de la Culture -Ministère des Sports 	<p>Populations</p>		<p>X</p>		<p>Tous quartiers</p>
<p>4.3 Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures très insuffisantes :02 postes de santé,01 Case de santé, 02 salles d'accouchement au dispensaire Déggóo - Aucune maternité - Evacuation difficile des malades - Taux de prévalence élevé pour certaines maladies : paludisme, choléra, bilharziose, pneumonie 	<ul style="list-style-type: none"> - Des postes et des cases de santé sont construites, équipées et dotées en médicaments - 01 poste de santé et une maternité en construction - Campagne de saupoudrage menée par le service d'hygiène - Lutte contre l'insalubrité est menée - Des mutuelles de santé sont mises en place - Des routes sont ouvertes - Des campagnes d'I.E.C sont développées - Des moustiquaires imprégnés mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> -C.A -Mairie de Ville de Pikine -Ministère de la santé et de la prévention -O.N.G, -USAID ... 		<p>X</p>	<p>X</p>		<p>Tous quartiers</p>

	4.4 Cimetière	- Un seul cimetière qui polarise une vaste zone est identifiée dans la commune	- Le cimetière est agrandi et clôturé - Un bureau d'Etat civil secondaire est installé dans chaque poste de santé	-C.A -Mairie de la Ville	Populations	X	X		Tous quartiers
	4.5 Hydraulique	- Bornes fontaines insuffisantes - Branchements individuels insuffisants - Risque de contamination de l'eau potable par les eaux stagnante	- De nouvelles bornes fontaines sont construites - Les branchements sociaux sont multipliés - L'eau est prélevée régulièrement et analysée	- C.A - Maire de Ville - Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique - SDE/SONES - PLCP - AFDS	Populations	X	X		Tous quartiers
5. Aspects Economiques	5.1 Commerce et marchés	- Seuls deux marchés sont gérés par la CA : fietti mbaar et daaru salaam (pënd)	- Des magasins de référence sont installés et gérés par les jeunes sous la supervision des délégués de quartiers	-C.A -Mairie de Ville	Populations	X	X		Tous quartiers
		- Le marché Bu Bees qui est du ressort de la CA est géré par la mairie de ville de Guédiawaye - Les marchés sont insuffisamment équipés : absence d'édicules, de nettoyage régulier, de téléphone... - Les normes de sécurité et d'urbanisation ne sont pas respectées - Problèmes de recouvrement de la fiscalité et de la recette municipale	- La Mairie de Ville de Pikine gère le marché Bu Bees - Un marché hebdomadaire est créé au boulevard Aïnoumane ou Médinatoul Mounawara - Une politique hardie de recouvrement est mise en place - Les normes urbanistiques et de sécurité sont respectées - Recensement des boutiques avec l'appui des délégués de quartiers avec le code de la CA.	-Ministère du commerce et des PME/PMI -Ministère de l'urbanisme		X	X	X	

5.2 Lutte contre la pauvreté	-Pauvreté endémique	-Des points postes sont ouverts et gérés par les jeunes	-CA	Populations	X			
	-Taux élevé de chômage	-Des OCB de jeunes, femmes et personnes âgées sont mises en place	-Mairie de Ville		X	X		Tous quartiers
	-Faiblesse du niveau organisationnel	-Une fédération des OCB (GIE, Association) de Djiddah T Kao est mise en place	-Ministère de l'économie et des finances		X	X		
	-Faiblesse du système d'épargne et de crédit	-Des programmes d'alphabétisation et de formation technique (gestion, teinture, coiffure, couture, broderie sont développés...	-MDSSN					
	-Taux d'intérêt élevé appliqué par les mutuelles existantes	-Des groupements d'achat sont mis en place	-PLCP...		X	X	X	
		-Des mutuelles d'épargne et de crédits sont créées			X	X	X	

2. ANALYSE DE SITUATION

2..1 Les aspects institutionnels

2.1.1 Le statut des délégués de quartiers

Le constat fait est que la plupart des délégués de quartiers remplissent leur fonction sans disposer de décision de nomination. Ce qui ne leur donne pas droit aux indemnités pourtant faibles. Cette situation résulterait de dissensions entre responsables politiques qui promeuvent des hommes à la base pour mieux asseoir leur représentativité. C'est pourquoi il se pose un réel problème de chevauchement dans les limites territoriales des quartiers irréguliers. Le manque d'autorité de certains délégués de quartiers ne découlerait-il pas de cette situation car il a été noté que cette autorité est souvent bafouée par des comportements qui frisent le manque de sens civique : obstruction des rares routes qui donnent accès aux quartiers avec l'organisation de manifestations publiques ou sociales, dépôt de plaintes auprès de la police sans s'en référer aux délégués de quartiers, organisations de séances de musiques à côté d'un décès, etc... Face aux sollicitations nombreuses dont sont l'objet les délégués de quartiers, il est à envisager, entre autres, la restructuration et la délimitation des quartiers irréguliers, la restauration de leur autorité par l'organisation de séances d'I.E.C, de séminaires de formation sur leurs rôles et prérogatives, la délivrance de décision de nomination, le relèvement des indemnités, la participation des représentants des délégués de quartiers, à titre d'observateurs aux différents cadres de concertation : C.L.D, CDD.

2.1.2 : Le rôle des délégués de quartiers dans les consultations électorales

Les délégués de quartiers ont déploré que leur rôle dans les consultations électorales se réduit seulement à mobiliser les populations pour une participation massive. Dans le souci de mieux asseoir la décentralisation, il faudrait envisager leur implication tout au long du processus électoral dans le respect d'une stricte neutralité. Ce qui signifierait que le choix du délégué de quartier ne devrait pas reposer sur des critères politiques mais sur des critères plus objectifs (à définir d'un commun accord) car le délégué de quartier est considéré comme un auxiliaire incontournable du dispositif administratif dans la perspective de la consolidation du processus de décentralisation.

2.1.3 : L'Hôtel de ville

L'Hôtel de Ville est situé sur la route des Niayes, à l'extrémité ouest de la Commune d'Arrondissement. Cette position excentrée par rapport à son hinterland sera bientôt corrigée avec la construction d'un nouvel hôtel de ville sur financement de l'A.D.M. Ce qui permettrait de le rapprocher des populations. Le site déjà identifié est localisé près de l'école Salif Ndongo. Les occupants de ce site devront être déplacés et indemnisés.

Le diagnostic des services et du personnel a révélé la faiblesse des équipements de l'Hôtel de Ville, les conditions de travail difficiles dans l'ensemble, le niveau de performance faible des agents lié à leur faible niveau de compétence. La correction de ces distorsions passe, entre autres, par l'informatisation et l'accès à l'Internet, la formation des agents et le recrutement d'autres ayant un bon profil, la nomination d'un régisseur au niveau de la division des recettes en relation avec le percepteur municipal en vue d'un meilleur contrôle de l'état des finances de la commune d'arrondissement. En d'autres termes, il s'agit pour l'Hôtel de Ville de se moderniser, de rendre performant son fonctionnement et de rechercher des partenaires afin de répondre aux attentes des populations.

L'érection de Guédiawaye en département pose inéluctablement la question du redécoupage du département de Pikine et, probablement, l'affectation de quelques uns de ses arrondissements à la nouvelle entité administrative. Dans cette perspective, les délégués de quartiers ont fortement opté pour un statut-quo, c'est-à-dire le maintien de la commune d'arrondissement de Djiddah Thiaroye Kao dans le département de Pikine pour que, entre autres, la gestion du marché bu bees revienne à la ville de Pikine et que cessent les incursions de la ville de Guédiawaye dans le recouvrement des taxes communales.

2.2 L'environnement et le cadre de vie

La commune d'arrondissement de Djiddah T. Kao, à l'instar de nombreuses cités de la zone périurbaine dakaroise, est confrontée à une urbanisation anarchique marquée à la fois par un énorme déficit de gestion du cadre de vie et de planification de l'espace. En effet, l'accent est mis seulement sur l'habitat qui, en raison de son inorganisation et de la quasi absence d'infrastructures d'accompagnement, est spontané.

2.2.1 Les inondations

Djiddah T. Kao est bâtie, pour l'essentiel, sur une zone inondable, autour de la vallée des Niayes. C'est pourquoi, pendant la période hivernale, les quartiers sont en proie à des inondations. Au delà même de l'hivernage, ces inondations persistent et contraignent beaucoup de populations à abandonner, même temporairement, leurs maisons. D'ailleurs, les dernières pluies de contre saison (pluies de mangue ou Hëgg) intervenues en janvier 2001 ont plongé certaines maisons encore dans les eaux. L'absence de réseau de drainage des eaux pluviales contribue à accentuer le phénomène des inondations. En attendant que des mesures draconiennes soient prises, il est urgent de développer des actions de remblai et de pompage des eaux stagnantes mais aussi de recensement des maisons abandonnées pour des raisons d'inondation pour les réaffecter à l'Etat qui aura en charge de les viabiliser. Les propriétaires ainsi expropriés seront indemnisés et relogés dans des zones plus viables.

2.2.2 L'assainissement

« Le problème de l'assainissement constitue un mal généralisé même si ses retombées se font beaucoup plus sentir dans les quartiers non lotis surtout pendant l'hivernage » (Projet de Ville de Pikine p10). Or si l'on sait que sur soixante six (66) quartiers, seuls cinq (05) sont lotis, on mesure alors l'ampleur du problème. En effet, un simple tour dans la commune d'arrondissement nous révèle, entre autres :

- des quartiers d'accès difficile, ce qui pose la question délicate de la gestion des ordures ménagères : car les bacs à ordures, en nombre insuffisant d'ailleurs, ne sont disposés que le long des axes principaux de pénétration. C'est ce qui explique la multiplication des dépôts sauvages et l'enfouissement des ordures ;
- l'absence de systèmes de collecte des déchets liquides, le vidange des fosses septiques et le déversement des eaux usées des ménages dans les rues ;
- des maisons abandonnées qui renforcent l'insalubrité et menacent la sécurité publique avec, entre autres, la présence de reptiles dangereux.

Ce sombre tableau appelle des mesures à moyen et long termes comme :

- le prolongement et le bitumage de la route de fiëtti mbaar jusqu'à la route de charrettes ;
- l'ouverture de nouvelles routes avec le lotissement, la régularisation ou la structuration des quartiers irréguliers ;
- la construction de systèmes collectifs d'évacuation et de puisards ;
- la mise en place de comités d'hygiène et d'assainissement dans les différents quartiers et la formation de leurs membres ;
- la réhabilitation de la route CFA – Champ de course – Tribunal Départemental et sa mise en circulation en sens unique à celle de la rue 10 prolongée ;
- l'organisation de la précollecte de ordures en relation avec l'APRODAK et surtout ALCYON qui, sous la tutelle de l'Etat, a en charge la collecte des ordures en lieu et place de la défunte communauté urbaine de Dakar.

2.3 L'insécurité

L'insécurité constitue le lot quotidien des populations de Djiddah T. Kao. En effet, tout concourt à l'accentuation du phénomène insécuritaire. Il ne se passe pas un jour sans que les journaux de la place ne fassent état des faits divers intervenus dans la commune d'arrondissement.

Le banditisme et la délinquance existent à l'état endémique sous toutes leurs formes : vols, agressions, drogue, prostitution, etc... Ils sont favorisés par la promiscuité qui règne dans les quartiers flottants, le réseau électrique défaillant et le désœuvrement des populations et surtout des jeunes. Il faut noter aussi que les 600 maisons abandonnées (chiffre confirmé par les délégués de quartiers) constituent des refuges pour les bandits de grand chemin. Il est urgent d'y mettre un terme en réaffectant ces maisons au domaine national et en relogant leurs propriétaires indemnisés ailleurs.

L'Etat pourra les viabiliser coupant ainsi l'herbe sous les pieds des bandits et délinquants. Mais, pour renforcer la sécurité dans les quartiers, il faut, en plus, procéder au lotissement, à la structuration ou régularisation des quartiers flottants, étendre le réseau électrique et changer régulièrement les ampoules grillées, développer des campagnes d'IEC, renforcer le commissariat de police de Thiaroye en moyens humains et matériels pour une meilleure supervision des postes de police de quartier à créer à l'image de ceux existants aux HLM, à Grand Dakar et à Grand-Yoff. En même temps, ces postes de police de quartiers (PPQ) devront former et accompagner les comités de vigilance dans les différents quartiers et, surtout, dans les quartiers irréguliers.

2.4 Aspects socio-éducatifs

2..4.1 Au plan éducatif

Le secteur de l'éducation souffre d'un manque notoire d'infrastructures. La demande éducative dépasse largement l'offre. L'analyse des infrastructures scolaires existantes laisse apparaître :

- deux (02) écoles préscolaires dont l'une se situe à l'institut de pédiatrie sociale et l'autre, privée, est installée à Aïnoumane 3 ;
- sept (07) écoles élémentaires publiques, une école élémentaire privée à Méséré, deux (02) collèges d'enseignement privés, Khalifa Ababacar SY (Minam) et Joseph Corréa (Gouye Salaam) et une école franco-arabe.

Cette faiblesse des structures scolaires explique les conditions de travail difficiles avec des effectifs pléthoriques et la pratique du double flux mais aussi des taux de réussite très faibles aux examens.

Au plan de l'enseignement moyen et secondaire, la commune est polarisée par les villes de Guédiawaye (CEM Joseph Corréa, Pikine Est et lycée Seydina Limamoulaye) de Pikine (CEM Serigne Cheikh Anta Mbacké, Fadilou Diop) et de Dakar.

Ce qui pose nécessairement des problèmes de transport (et de prise en charge) notamment pour les élèves qui étudient à Dakar. L'éducation de base non formelle, non plus, n'est pas bien lotie. Le taux d'analphabétisme est élevé, surtout en milieu féminin et l'intervention des opérateurs en alphabétisation et autres ONG reste encore timide.

Parmi les solutions envisagées il y a entre autres :

- la construction de nouvelles infrastructures scolaires sur les sites viabilisés des anciennes maisons abandonnées et d'un deuxième niveau à l'école Salif Ndongo pour abriter un CEM ou une école élémentaire. L'Etat dispose d'un terrain à Mousdalifa 4 qui peut aussi abriter une infrastructure scolaire ;
- la construction d'une case des tout-petits pour répondre, en partie, à l'énorme demande au niveau de l'éducation préscolaire ;
- l'implication des opérateurs en alphabétisation, des ONG et autres associations dans la mise en œuvre des programmes intégrés d'éducation des adultes qui prennent en charge les volets formation, appui organisationnel, réseautage, activités génératrices de revenus et environnement lettré.

2.4.2 Au plan socioculturel et sportif

Si la commune semble assez bien équipée en lieux de culte avec 43 mosquées de quartier, 08 mosquées et lieux de prière du vendredi, de la Korité et de la Tabaski et deux églises, il n'en demeure pas moins qu'elle souffre d'un manque crucial d'infrastructures socioculturelles et sportives. En effet, la Commune ne dispose d'aucun foyer socioculturel ou sportif en dehors du Centre de Sensibilisation et d'Information sur les Drogues (CSID) Jacques Chirac qui en fait office même si sa position géographique excentrée limite son rayonnement dans les quartiers environnants.

Au plan strictement sportif, la Commune compte quinze (15) ASC dont une seule, Mâgg Daan, dispose d'un espace faisant office de terrain de football. Les autres ASC effectuent leurs entraînements hors du territoire communal.

Les femmes sont, elles aussi, laissées pour compte. En effet, elles souffrent d'un énorme déficit organisationnel qui découle de l'absence de cadres de coordination comme une maison de la femme et d'un encadrement à la base en termes de formation, d'appui organisationnel et financier.

D'ores et déjà, il faut noter la construction prochaine d'un foyer socioculturel à l'emplacement de l'ancien édicule du quartier CFA. Le financement est déjà acquis. Mais cette infrastructure sera loin de répondre aux immenses besoins et attentes des jeunes. C'est pourquoi il faut envisager la construction d'autres foyers mais aussi d'aires de jeu sur le site des anciennes maisons abandonnées.

2.4.3 Au plan sanitaire

Les conditions générales d'insalubrité et de promiscuité expliquent le fort taux de prévalence de certaines maladies comme le paludisme, le choléra, la pneumonie, la bilharziose, les maladies de la peau, etc... Or la Commune d'Arrondissement ne dispose que de deux postes de santé, Minam et Déggóo, qui sont loin de répondre aux énormes besoins des populations.

Le poste de santé de Minam est disputé à Djiddah T Kao par la Commune d'Arrondissement de Yeumbeul Sud, et celui de Déggóo dispose en plus de deux salles d'accouchement.

Il faut noter la présence de l'institut de pédiatrie sociale à vocation de recherche rattachée à la faculté de médecine et de pharmacie de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Les autres infrastructures sanitaires identifiées dans la commune sont des structures privées : la clinique Lansar, le dispensaire catholique « Kër Sëër » de Médina Thiaroye, le cabinet médical privé de Touba Pikine. S'il est vrai que la santé a un coût, il est à noter que les populations, dans leur grande majorité, ne disposent pas de revenus suffisants leur permettant de faire face convenablement aux dépenses de santé.

Dans ce contexte, il convient de développer des campagnes d'I.E.C pour lutter contre l'insalubrité, prévenir les maladies courantes, utiliser les moustiquaires imprégnées, etc... En relation avec des partenaires, il faut étudier les voies et moyens pour mettre en place des mutuelles de santé. En plus, il faut construire un centre de santé et de nouveaux postes de santé pour répondre aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de couverture sanitaire. Le lotissement ou la structuration/ régularisation des quartiers devrait favoriser l'évacuation des malades. Ce qui est loin d'être le cas présentement, notamment dans les quartiers irréguliers.

2.4.4 Les cimetières

La commune ne dispose que d'un seul cimetière localisé à Médina Thiaroye qui polarise une vaste zone. Il se révèle aujourd'hui étroit. Il a besoin d'être agrandi, si possible, et clôturé. Mais d'ores et déjà, il faut y implanter un bureau d'état civil et une pompe à eau.

2.4.5 L'hydraulique

Les équipements hydrauliques sont insuffisants dans la commune. Il existe en effet peu de bornes-fontaines et de branchements sociaux. L'accès des populations à l'eau potable se fait généralement par les quelques bornes-fontaines existantes où une bassine d'eau est échangée contre 25 F et un seau d'eau contre 20 F. Malgré ces montants relativement faibles, les besoins en eau des familles

sont loin d'être satisfaits en raison du niveau de pauvreté général. En même temps, les populations ne respectent pas toujours ou méconnaissent généralement les règles d'hygiène et de conservation de l'eau. Cette situation renforce l'insalubrité dans la zone. Il faut y ajouter que les risques de contamination de l'eau potable par les eaux stagnantes et insalubres sont réels. C'est pourquoi il est souhaitable que l'eau potable soit prélevée régulièrement et analysée au laboratoire. En même temps, il est nécessaire de renforcer les équipements hydrauliques par la construction et la réalisation en grand nombre de branchements sociaux.

2.5 Les aspects économiques

L'installation de la population dans la Commune d'Arrondissement de Djiddah Thiaroye Kao ne s'est pas accompagnée d'infrastructures économiques. Celles qui existent se réduisent au secteur tertiaire (voir 1-2-3 les données économiques). A ce niveau d'ailleurs, la gestion du marché bu bees dévolue à la ville de Guédiawaye, entraîne un énorme manque à gagner pour la Ville de Pikine car, elle devrait normalement lui revenir parce que le marché est localisé dans le périmètre communal de Djiddah Thiaroye Kao. Ce juste retour des choses devrait permettre de disposer de recettes additionnelles pour faire face, en partie, aux énormes problèmes de développement du milieu.

La commune d'arrondissement doit veiller à la modernisation des marchés en termes d'équipements indispensables (édicules, téléphones, etc...) et de respect des normes d'urbanisation et d'assainissement. D'ores et déjà, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, elle doit favoriser l'organisation de marchés hebdomadaires (Ainoumane, Medinatoul Mounawara) et, en relation avec le Service Départemental du Commerce de Pikine, l'ouverture de magasins de référence pour décourager la spéculation.

Dans ce contexte de pauvreté marqué par un taux élevé de chômage, la faiblesse du système d'épargne et de crédit, la faiblesse du niveau organisationnel, il faut nécessairement prendre des mesures hardies. Il s'agit, entre autres :

- d'appuyer les jeunes, les femmes et les personnes du troisième âge dans la mise en place des Organisations Communautaires de Base (O.C.B) selon la tranche d'âge et le sexe ;
- d'initier des programmes d'alphabétisation et de formations techniques (teinture, couture, broderie, gestion, etc...) ;
- d'encourager la mise en place de groupements d'achat et de mutuelles d'épargne et de crédit ;
- de veiller à une bonne gestion des points postes par les jeunes en relation avec les délégués de quartier.

ANNEXE I

FORUM DES DELEGUES DE QUARTIERS

Mercredi, 27 février 2002

CHRONOGRAMME

Activités	Timing	Observations
1. Mise en place	9H – 10H	
2. Cérémonie d'ouverture :		
a. Allocution de bienvenue de Monsieur le Président de la Délégation Spéciale	10H-10H15	
b. Allocution du président de l'Association des Délégués de Quartiers	10H15-10H30	
c. Ouverture officielle par Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Dagoudane – Pikine	10H30-10H45	
3. Présentation des objectifs et du chronogramme du forum par le Rapporteur Général	10H45-11H	
4. Pause	11H-11H15	
5. Travaux d'ateliers	11H15-13H30	
6. Pause déjeuner et prières	13H30-14H30	
7. Poursuite des travaux d'ateliers	14H30-15H30	
8. plénière 1	15H30-16H45	
9. Pause prière	16H45-17H15	
10. Plénière 2	17H15-18H30	
Fin des travaux	18H30'	

Liste des participants

Atelier 1

N°	Prénoms et Noms	Quartiers / Structures
1	El Hadji Mbaye Diagne	Médiratoul Mounawara
2	El Hadji Ismaila Ndiaye	Touba Pikine
3	Mamadou Modiel Sow	C.F.A 1
4	El Hadji Samba Nalla Sall	C.F.A 2
5	Macoumba Fall	Lansar 2
6	Seydou Mamadou Lam	Lansar 1
7	Coumba Ndoffène Niane	Champ de course 2
8	Abdou Fall	Délégué du marché Peund
9	Aliou Thaw	Membre de la Délégation Spéciale / rapporteur

Atelier 2

N°	Prénoms et Noms	Quartiers / Structures
1	Moussa Hann	Grand Pikine
2	Amadou Thiam	Mousdalifa 1
3	Malaw Diop	Mousdalifa 4
4	Moussa Diaw	Médina Thiaroye Gare
5	Ibrahima Cissé	Cité sam sam Police Thiaroye
6	Cheikh Dieng	Djiddah 1
7	El H Saliou Ndir	Djiddah 2/Rapporteur
8	Samba Cor Diop	Mousdalifa 4 A
9	El H Moussa Sarr	Darourahmane
10	Doudou Gueye	Médina Thiaroye 4

Atelier 3

N°	Prénoms et Noms	Quartiers / Structures
1	El H. Omar DIA	Léona II
2	Abdoulaye KANE	Léona II
3	Moussa SY	Touba Thiaroye
4	El H. Badara NDIAYE	Messéré
5	El H. Abdou MBOUP	Messéré
6	Serigne Mbacké SOW	Vice Président Collectif des Associations pour le Développement de Djiddah Thiaroye Kao
7	Mbaye WADE	Vice président de la Délégation Spéciale

Atelier 4

N°	Prénoms et Noms	Quartiers / Structures
1	Souleymane CAMARA	Gestionnaire à la C.A / Modérateur
2	Abou Seydi SY	Hamdallay
3	Maguette FALL	Hamdallay
4	Babou Dabo Sy DOUCOURE	Gouye salam 2
5	El Hadji NDAO	Gouye salam 2
6	Djibril DIALLO	C.A de DTK / Rapporteur

Atelier 5

N°	Prénoms et Noms	Quartiers / Structures
1	Abdoulaye NDIAYE	Bagdad 1
2	Demba Modiel BA	Halwar 3 (Bagdad)
3	Cissé LY	Minam 2
4	Cheikh GUEYE	Minam 1 A
5	Abdoulaye FAYE	Aïnoumane 2
6	Thierno DIAW	Bagdad 2
7	Modou NIASS	Bagdad 4
8.	Mbaye SECK	Aïnoumane 1 D.T.K
9	Mamadou GUEYE	Aïnoumane 1 A
10	Mamadou Samba BASSE	Aïnoumane Sant Yalla 2
11	Boucar SENHOR	Touba Bagdad 2
12	El Hadji Mansour GUEYE	membre de la Délégation Spéciale / rapporteur général

MEMBRES DU COMITE DE SUIVI ET D'EVALUATION

N°	Prénoms et Noms	Quartiers / Structures
1	Ismaila NDIAYE	Touba Pikine
2	Seydi M. LAM	Lansar 1
3	Ibrahima CISSE	Cité Sam-Sam Police Thiaroye
4	Moussa HANN	Grand – Pikine
5	Saliou NDIR	Djiddah 2
6	Oumar DIA	Léona 2
7	Moussa SY	Touba – Thiaroye
8.	Boubou DOUCOURE	Gouye Salam
9	Abou SY	Hamdallaye 2
10	Abdoulaye NDIAYE	Bagdad 1
11	Cheikh GUEYE	Minam 1 A
12	Mamadou Samba BASSE	Aïnoumane Sant Yalla 2

III

FORUM DES JEUNES

6 Avril 2002

Le Forum s'est réuni autour des trois (03) termes de références suivants :

- 1- Environnement et cadre de vie
- 2- Organisation et fonctionnement
- 3- Emploi des jeunes : quelles stratégies ?

En lieu et place des ateliers initialement prévus, le forum a procédé à une réflexion d'ensemble autour de chaque T.D.R suivie d'une validation.

1. Environnement et cadre de vie

1.1 Etat des lieux

L'analyse faite ici rejoint la situation de référence dégagée lors du forum des délégués de quartiers (voir diagnostic).

1.2 Actions développées par les ASC et les OCB

Les principales actions développées par les A.S.C et les O.C.B se résument à :

- la mise en place de comités de vigilance et de cadres de concertation au niveau local pour lutter contre l'insécurité, les inondations et l'insalubrité pour l'amélioration du cadre de vie ;
- l'organisation de séances de set-setal (actions visant à rendre l'environnement propre et sain) ;
- le pompage des eaux stagnantes, surtout sur la route des Niayes ;
- le remblai des zones inondées ;
- l'organisation de séances d'IEC sur la drogue, les MST, l'hygiène et l'assainissement et de campagnes de chloroquinisation pour lutter contre le paludisme dont le taux de prévalence est élevé.

1.3 Attentes

Elles se résument principalement à l'implication de la Commune d'Arrondissement, de la Mairie de Ville, de l'Etat et des partenaires au développement dans :

- la prise en charge des problèmes d'inondation ;
- la gestion des problèmes d'assainissement : eaux usées, eaux stagnantes, ordures ménagères, etc... ;
- la prise en charge des problèmes de santé, etc...

1.4 Actions proposées

Elles rejoignent globalement la situation escomptée proposée par les Délégués de Quartier. En plus, on peut noter :

- l'équipement de la C.A en moto-pompe et tracteurs pour une intervention rapide ;
- l'implication des jeunes à travers leurs associations représentatives (ASC, Collectif des Associations pour le Développement de Djiddah Thiaoye Kao) dans les actions à mener.

1.5 Partenaires identifiés

- ASC ;
- Collectif des Associations pour le Développement de Djidda Thiaroye Kao (C.A.D.D.T.K) ;
- Service d'Hygiène ;
- APRODAK, ALCYON ;
- VECO (ONG Belge) : appui matériel et financier pour une valeur de plus de 6 000 000 F au CADDTK dans la lutte contre les inondations et pour un meilleur cadre de vie ;
- Fondation de la Ville / GTZ ;
- Synergie d'Action pour la Solidarité ;
- Plan-International avec son programme Survie de l'Enfance (P.S.E) qui travaille avec la F.G.D.B ;
- B.T.S (Organisation Internationale de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme) ;
- Quart/Monde : contact établi par le CADDTH ;
- Forum sur Internet.

NB : Il est souhaitable d'aboutir à mettre en synergie les interventions des différents partenaires afin d'en assurer une plus grande efficacité.

2. Organisation et fonctionnement

2.1 Identification des ASC et des Associations de développement

2.1.1 Les ASC

N°	Dénomination	Zone	Statut juridique	Personne contact
1	Jambaar	03	Reconnue	Mamadou SECK
2	Guy Gi	03	Reconnue	Meïssa TOURE
3	Yëggóo	03	Reconnue	Serigne Mbacké SOW
4	Jaloore	03	Reconnue	Madické GUEYE
5	Netti Mbaar	03	Non reconnue	Djibril BAKHAYOKHO
6	Ceddo 80	03	Non reconnue	Tapha FALL
7	Mágg Daan	03	Non reconnue	Gora MBODJI
8	Darkase Gi	03	reconnue	Pape SENE
9	Hamdadalaahi (Ndab li)	03	Reconnue	Malick DIOP
10	Pénc	03	Non reconnue	Cheikh SECK
11	Guney Tey	04	Non reconnue	Magloire MENDY
12	Pénc	05	Non reconnue	Mamadou BA
13	Mesere	05	Non reconnue	Babacar FALL
14	J.A.D	05	Non reconnue	Bathie NDIAYE
15	Sant Yälla	05	Non reconnue	Mamadou GUEYE

2.1.2 Identification des associations de développement

N°	Dénominations	Statut juridique	Personne contact
1	Amicale des jeunes de Mousdalifa (AJM)	Reconnue	Mamadou DIOKHANE
2	Réseau National de la petite enfance	Reconnu	Fallou MBOW
3	Association de développement de l'environnement de Mousdalifa 4 (ADEM4)	Reconnue	Samba Emmanuel NDIAYE
4	Association pour le développement communautaire. Askan wi, Takku Liggéey (ADC)	Reconnue	Ahmed Tidiane BA
5	Kurél gi de Djiddah 2	En cours	Saliou NDIR
6	SOS environnement	Reconnue	
7	And juboo Défar	Reconnue	Abdoulaye DIAO
8	Collectif des Associations pour le Développement de Djidda Thiaroye Kao (CADDTK)	Reconnue	Djibril DIALLO
9	Fédération des Groupements pour le Développement de la Banlieue (FGDB)	Reconnue	Maïmouna GUEYE
10	Mutuelle des Volontaires Fagaru Défar Thiaroye	Non reconnue	Daouda METE
11	Association des Jeunes de Léona	Non reconnue	Ousmane NDIAYE
12	Association pour le Développement de la Famille ADF	Reconnue	Issa SAGNA (Sant Yalla)
13	L'Homme au service de l'Homme	Non reconnue	Papa Moussa DIAW

2.2 Constat – Analyse

La commune compte 28 Associations de jeunes (enquêtes non exhaustives) dont 15 ASC et 13 Associations de Développement. Cette floraison d'associations s'explique par les nombreux problèmes de développement qui se posent à Djiddah Thiaroye Kao et par la volonté des jeunes de relever les défis. Mais il faudrait s'orienter vers la mise en place d'un cadre de concertation unique pour fédérer à la fois les moyens matériels, humains et financiers afin de se positionner en interlocuteur crédible auprès des populations de la CA et des partenaires. Le Collectif des Associations Pour le Développement de Djiddah Thiaroye Kao (CADDTK) pourrait offrir ce cadre. La plupart des ASC et des Associations de Développement sont reconnues. Les ASC non reconnues, une fois qu'elles sont affiliées à l'ONCAV, sont couvertes par le récépissé de la structure nationale.

2.3 Niveau d'organisation et de fonctionnement

Les associations sont nombreuses, mais elles souffrent pour la plupart d'un déficit de structuration et de problèmes de fonctionnement. L'exemple des ASC est révélateur de cet état de fait. Les ASC ne sont actives que durant les vacances (soit environ trois mois) d'où le nom de Mouvement « nawetaan ». Leur activité dominante reste le football qui fédère les populations du quartier tant que l'équipe gagne. Sinon, c'est la démobilisation en attendant la prochaine campagne. Les activités culturelles et d'IEC restent périphériques. Pourtant, depuis 1992, l'ONCAV a défini de nouvelles orientations qui font des ASC des Organismes d'Activités de Masse (OAM) qui doivent donc prendre en charge les préoccupations de leur milieu. Celles-ci gravitent, pour les ASC de Djiddah Thiaroye Kao, autour des inondations, de l'assainissement du cadre de vie et de l'environnement, de

la lutte contre la pauvreté, etc... C'est dans ce cadre que s'est investie l'ASC Jaloore qui a ouvert une boutique de quartier avec l'appui de partenaires. Pour palier cette carence notable d'organisation et de fonctionnement, il faudrait s'orienter vers :

- la mise en place d'organes fonctionnels ;
- l'élaboration d'un programme d'activités annuel adapté aux préoccupations des populations ;
- la collaboration entre les ASC et les Associations de Développement de quartiers ;
- l'appui organisationnel ;
- la mise en place d'un programme d'encadrement des écoles en relation avec l'IDEN ;
- un partenariat durable avec la C.A.

2.4 Actions de formation

La mise en place d'associations fortes et crédibles doit être accompagnée de sessions de renforcement des capacités. Entre autres modules, il a été proposé :

- le management des organisations ;
- le marketing ;
- la conception et l'élaboration de projets ;
- les techniques de communication ;
- les techniques de mobilisation sociale ;
- la formation de formateurs en alphabétisation ;
- le suivi – évaluation ;
- la gestion – comptabilité ;
- les techniques de recherche et d'enquêtes (MARF, Diagnostic Participatif) ;
- la législation foncière ;
- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication – NTIC.

Pour ces formations, la Commune d'Arrondissement peut offrir le cadre et appuyer à leur matérialisation par l'implication de personnes-ressources internes (à Djiddah Thiaroye Kao) et la recherche de partenaires (à travers la coopération décentralisée, la Mairie de Dakar, la Ville de Pikine et les différents Ministères, notamment ceux des Sports des Loisirs et de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique).

3. Emploi des jeunes : quelles stratégies?

Le problème de l'emploi des jeunes est un problème national. La C.A de Djiddah Thiaroye Kao ne peut, à elle seule, le résoudre. Cependant, le forum estime que, en relation avec la CA, des initiatives peuvent être prises au niveau local et des stratégies de consolidation développées...

3.1 Initiatives en matière de création d'emplois

Les principales initiatives envisagées par les jeunes en matière de création d'emplois sont les suivantes :

- la redynamisation des comités de salubrité et la mise à leur disposition de matériel de pré collecte des ordures moyennant 25 F par jour ou 750 F par famille ;
- le recensement des corps de métiers, leur organisation et la sollicitation d'un appui auprès de la Direction de l'Artisanat et de la Chambre des Métiers de Dakar et de Pikine : ouverture de centres formation par exemple ;
- la formation en micro jardinage en relation avec la Direction de l'Horticulture ;
- la mise en place de mutuelles d'épargne et de crédit ;
- l'appui attendu des jeunes de la CA et du service départemental du Commerce dans l'implantation des boutiques de référence dans les quartiers ;
- l'ouverture de marchés hebdomadaires ;
- la création d'infrastructures socio-éducatives : cases des tout-petits, écoles communautaires de base, classes d'alphabétisation qui permettent de former des éducatrices préscolaires, des Volontaires de l'éducation et des animateurs endogènes ;
- la recherche par la Commune d'Arrondissement de tracteurs et de tonnaliseurs facteur de création d'emploi dans la lutte contre l'insalubrité ;
- l'élaboration par la Commune d'Arrondissement, en relation avec les cadres représentatifs des jeunes, des femmes et des délégués de quartiers d'un projet global d'amélioration du cadre de vie de Djiddah Thiaroye Kao générateur d'emplois.

3-2 Stratégies de consolidations

Pour consolider les initiatives de création d'emplois, il faut adopter une démarche participative impliquant tous les acteurs. Cette démarche participative reposera entre autres sur :

- la mise en place d'un cadre général de réflexion et de mise en œuvre des actions et projets identifiés ;
- la mobilisation sociale ;
- la formation et le renforcement des capacités ;
- la création d'un environnement favorable à la synergie des idées et des actions ;
- la connexion à l'Internet et l'exploitation des opportunités qu'offre la coopération décentralisée ;
- la création de mutuelles d'épargne et de crédit pour soutenir les initiatives à la base.

ANNEXE II

FORUM DES JEUNES

Samedi, 06 avril 2002

CHRONOGRAMME

Activités	Timing	Observations
1. Mise en place	9H – 10H	
2. Cérémonie d'ouverture :		
a. Allocution de bienvenue de Monsieur le Président de la Délégation Spéciale	10H-10H15	
b. Allocution du Représentant des jeunes	10H15-10H30	
c. Ouverture officielle par Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Dagoudane – Pikine	10H30-10H45	
3. Présentation des objectifs et du chronogramme du forum par le Rapporteur Général	10H45-11H	
4. Pause	11H-11H15	
5. Travaux d'ateliers	11H15-13H30	
6. Pause déjeuner et prières	13H30-14H30	
7. Poursuite des travaux d'ateliers	14H30-15H30	
8. plénière	15H30-17H00	
9. Fin des travaux	17H00	

LISTE DE PRESENCES

N°	Prénoms et Noms	Structures	Téléphone
01	Madické GUEYE	VAGU Service Civique National	651 77 65
02	Moustapha THIAM	VAGU Service Civique National	655 66 17
03	Fatou Kiné DIALLO	VAGU Service Civique National	535 76 51
04	Mamadou DIOKHANE	ASC Jaloore	877 10 88
05	Moussa THIAM	ASC Jaloore	648 98 05
06	Djibril DIALLO	ASC Jaloore/ CADDTK	837 48 78
07	Mamadou DIALLO	And Jubóo Defar	834 10 92
08	Abdoulaye DIAO	And Jubóo Defar	636 18 83
09	Mamadou FALL	ASC Ceddo 80	532 37 97
10	Djibril BAKAYOKHO	ASC ñetti mbaar	645 10 27
11	Aliou DIEYE	Synergie d'actions pour la solidarité	551 70 42
12	Malick SOW	Coordonnateur des volontaires du Service Civique National	834 82 69 / 834 36 28
13	Pape SENE	Coordonnateur de la F.G.D.B.	877 48 92 / 855 40 64
14	Daouda METE	Président de l'association mutuelle des volontaires Fagaru Défar Thiaroye	854 40 50
15	Meïssa TOURE	Représentant ASC Guy Gi	834 43 47
16	Maïmouna GUEYE	Présidente de F.G.D.B.	854 30 15
17	Bocar BA	Représentant des associations et comité de santé	854 31 77
18	Mamadou Pierre SECK	Président de l'ASC Jambaar	837 42 25
19	Moussa HANN	Délégué de quartier Gd Pikine Netti Mbaar	854 54 01
20	Ismaila NDIAYE	Président délégués de quartiers	837 68 22
21	Abdou NGUER	Service Administratif CADDTK	854 69 43 / 555 99 22
22	Ibrahima NDIAYE	Secrétaire chargé des matériaux	854 69 43
23	Djibi SY	VP chargé de la formation et des activités socio-éducatives	854 72 16
24	Serigne Mbacké SOW	Vice-président ASC Yëggoo et Vice-président CADDTK chargé des projets synergies d'actions pour la solidarité	655 22 38 / 854 05 30
25	Ahmed Tidiane BA	Secrétaire général de l'ADC Secrétaire administratif du C.A.D.D.T.K	877 28 67 dom 834 85 90 bur

MEMBRES DU CADRE LOCAL DE CONCERTATION

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES	TELEPHONES
1	Djibril DIALLO	C.A.D.D.T.K	837 48 78
2	Mamadou DIALLO	And Jubóo Defar	834 10 92
3	Mamadou FALL dit Tapha	ASC Ceddo 80	532 37 97
4	Djibril BAKHAYOKHO	ASC Netti Mbaar	645 10 27
5	Fatou Kiné DIALLO	Màgg Daan	535 76 51
6	Papa SENE	F.G.D.B	555 40 64
7	Moustapha THIAM	Service Civique National (VAGU)	655 66 17
8	Mamadou Pierre SECK	ASC Jambaar	837 42 25
9	Bocar BA	Association et comité de santé	854 31 77
10	Mamadou DIOKHANE	Jaloore	877 10 88
11	Moussa THIAM	Jaloore	648 98 05
12	Abdou NGUER	C.A.D.D.T.K	854 69 43
13	Madické GUEYE	Service Civique National (VAGU)	651 77 65

IV

FORUM DES FEMMES

20 Avril 2002

Le forum a travaillé autour de deux axes essentiels :

- 1- Etats des lieux du niveau organisationnel et de fonctionnement des associations féminines ;
- 2- Projets et perspectives de développement.

Le forum est intervenu en pleine quinzaine nationale de la femme. opportunité saisie par Monsieur le Sous-Préfet de Dagoudane Pikine pour magnifier le rôle central de la femme dans la préservation et l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie qui constituent un défi permanent des populations de Djiddah Thiaroye Kao.

1. Niveau, types d'organisation et fonctionnement

La CA de Djiddah Thiaroye Kao abrite un grand nombre d'organisations féminines. La présence massive des femmes au forum (voir listes en annexe) en est une parfaite illustration. Ce grand nombre d'organisations, à l'image de ce qui a été observé chez les jeunes est, en quelque sorte, une réponse à la précarité qui règne dans les quartiers irréguliers, notamment ceux en proie aux inondations et au déficit d'assainissement.

Les organisations féminines identifiées sont généralement des GIE ou des GPF. Pour l'essentiel, celles qui ont participé au forum sont reconnues même si leur niveau de fonctionnement reste encore faible. Car, bien que disposant de récépissé, elles se réduisent pour l'essentiel à des « mbootaay ». Par conséquent, elles ont besoin d'un appui organisationnel.

Il faut noter des tentatives de regroupement encore timides à l'image de la Fédération des Groupement pour le Développement de la Banlieue (FGDB) ou de l'Association des Femmes Avicultrices de Pikine (ADEFAP) dont certains GPF membres sont domiciliés dans la Commune d'Arrondissement.

2- Activités et Partenariat

Les activités essentielles des groupements de femmes se réduisent aux cotisations internes des membres, aux prêts tournants pour le petit commerce et à la teinture. Certains groupements ont été accompagnés dans leurs activités par la Mutuelle d'Epargne et de Crédit PAMECAS dont les taux d'intérêts ont été jugés par certaines participantes assez élevés. C'est pourquoi, certains groupements ont résilié les contrats qui les liaient à PAMECAS pour privilégier une mobilisation financière interne. En dehors de cette Mutuelle, on note aussi la présence de Plan International dont le Programme Survie de l'Enfance intéresse quelques groupements de la Commune d'Arrondissement qui ont bénéficié de sessions de formation en techniques d'imprégnation de moustiquaires, en transformation des produits de la mer, en techniques de communication et d'IEC (formation de relais) mais aussi d'appui financier. En conséquence, le partenariat aussi bien au plan institutionnel, organisationnel que financier souffre encore d'un énorme déficit.

3- Projets et perspectives

Les organisations féminines ont identifié un certain nombre d'actions prioritaires qui se résument à :

- la formation en gestion, en entrepreneuriat féminin, en marketing, en management des organisations, en alphabétisation, en élaboration de projets, en NTIC, etc... ;
- l'ouverture de centres de formation aux métiers artisanaux ;
- la mise en place d'une Mutuelle d'Epargne et de Crédit et d'une Mutuelle de Santé ;
- l'ouverture de boutiques de référence ;
- la mise en place d'une fédération des groupements féminins de Djiddah Thiaroye Kao, structure forte, crédible et représentative des femmes. A ce niveau, les femmes ont sollicité un appui de la Mairie pour sa réalisation. Un comité de pilotage a été mis sur pied composé ainsi qu'il suit :

N°	Prénoms et Nom	Structures	Quartiers
1	Maïmouna GUEYE	Sugali Jaboot Gi	Gouye Salane 2
2	Ndèye Dégane CISSE	Sopp Serigne Mansour	Aïnoumane 3
3	Fatoumata Anne	Jàmm ak Xéewal	Médina Gounas
4	Adji DIALLO	Takku Liggéey	Léona 2
5	Diaw MBAYE	Jàppòo Liggéey / Chambre des métiers	CFA
6	Ndèye Alassane NDIAYE	Bokk Jom	Méd. Mounawara
7	Goubel NIANE	Bokk Jom	Touba Pikine
8	Coumba GUEYE	Caabi Ajjana	Ndiengoudi

Ce comité de pilotage a été chargé de mener les démarches nécessaires en vue de la convocation, dans les plus brefs délais, de l'assemblée générale constitutive de la fédération. A cet effet, il a rencontré, sous la conduite du Président de la Délégation Spéciale, le Directeur de l'Artisanat le 24 Avril 2002. Il a tenu plusieurs rencontres préparatoires. L'Assemblée Générale du 08 Mai 2002 a créé un GIE des groupements de promotion féminine de Djiddah Thiaroye Kao et mis en place les organes suivants :

- un Comité Directeur de 21 membres ;
- un bureau de 07 membres ;
- 08 commissions de travail :
 - finances ;
 - affaires sociales ;
 - formation professionnelle et perfectionnement ;
 - foires et expositions ;
 - presse et information ;
 - organisation ;
 - coordination et suivi ;
 - discipline et conflit ;

ANNEXE III

FORUM DES FEMMES

Samedi, 20 avril 2002

CHRONOGRAMME

Activités	Timing	Observations
1. Mise en place	9H – 10H	
2. Cérémonie d'ouverture :		
a. Allocution de bienvenue de Monsieur le Président de la Délégation Spéciale	10H-10H15	
b. Allocution de la Représentante des femmes	10H15-10H30	
c. Ouverture officielle par Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Dagoudane – Pikine	10H30-10H45	
3. Présentation des objectifs et du chronogramme du forum par le Rapporteur Général	10H45-11H	
4. Pause	11H-11H15	
5. Travaux d'ateliers	11H15-13H30	
7. Pause déjeuner et prières	13H30-14H30	
8. Poursuite des travaux d'ateliers	14H30-15H30	
9. plénière	15H30-17H45	
Fin des travaux	17H45	

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénom(s) et Nom	Quartiers	Structures	Téléphone
01	Marème uèye	Touba Pikine	Bokk Jom	
02	Goubé Niane	Touba Pikine	Bokk Jom	877-47-98
03	Aïssata Ndiaye	Touba Bagdad	Takku Liggéey	837-32-25
04	Rokhaya Seynabou Lô	Aïnoumane III	Bokk Jom	854-45-38
05	Fatou Kiné Ndiaye	Aïnoumane III	Bokk Jom	837-46-83
06	Seynabou Diouf	Aïnoumane III	Waa kër Khalifa Malick	877-04-10
07	Rokhaya Diouf	Aïnoumane III	Waa kër Khalifa Malick	837-08-98
08	Ndéye Alassane Ndiaye	Médiratoul Mounawara	GPF Book Jom Pikine Nord	837-46-83
09	Ndéye Diégane Cissé	Aïnoumane III	GIE Sopp Serii Mansour	837-26-80
10	Khady Diop	Aïnoumane III	GIE Jéf Jël	837-54-12
11	Maguette Guèye	Baba Dete	Mame Diarra	837-54-12
12	Fatou Guèye	Bagdad		877-21-01
13	Khary Dia	Bagdad		877-21-01
14	Maty Koundoul	Sant Yalla	ADF	
15	Aminata Thiandoum	Touba Pikine	Bokk Jom	854-32-86
16	Marème Seck Mbaye	Lansar Pikine	Bokk Jom	837-10-66
17	Penda Ba	Bagdad	Takku Liggéey	837-42-25
18	Dimingo Mendy	El Hadj Ndaw	GIE Deggo	854-39-13
19	Fatou Ndaw	Bagdad	Suqali Njaboot gi	854-30-15
20	Layta Ndiaye	-	Takku Liggéey	
21	Adja Sognane	Gouye Fatou Maïga	Bokk Liggéey	
22	Fa Balla Guèye	Médiratoul Mounawara	Bokk Liggéey	533-51-77
23	Adama Wade	Quartier Moussa Hanne	Bokk Liggéey	837-51-80
24	Rougy Hanne	Pikine ñetti mbaar	Bokk Liggéey	533-51-77
25	Ourèye Sall	Médina Gounass	Kendoo Sago	854-54-01
26	Lobé Niang	Pikine Lansar	Jàppoo Liggéey	
27	Diouma Ba	Bagdad 4	Bokk Liggéey	837-34-19
28	Adji Diallo	Léona 2, Qtier Oumar Dia	Comité de crise	825-10-39
29	Dieynaba Dia	Léona 2, Qtier Oumar Dia	Takku Liggéey	834-45-92
30	Binta Diallo	Léona 2, Qtier Oumar Dia	Takku Liggéey	834-45-92
31	Fatoumata Anne	Medina Gounass 2 B	Takku Liggéey	
32	Dieynaba Fadior	Medina Gounass 2 B	Jàmm ak Xéewël	877-06-49
33	Fatou Sow	Djiddah Saliou N'Dir	Jàmm ak Xéewël	877-06-49
34	Nogaye Sow	Djiddah Saliou N'Dir	Caabi Ajjana	824-00-38
35	SokhnaGuèye	Djiddah Saliou N'Dir	Caabi Ajjana	824-00-38
36	Ndéye Anta Mar	Mousdalifa	Caabi Ajjana	824-00-38
37	Coumba Guèye	N'diengoudi Dia	Caabi Ajjana	553-69-15
38	Ourèye Sow	Gouye Salam II	Caabi Ajjana	553-69-15
39	Mariama Bâ	Medina Gounass	Suqali Njaboot gi	834-41-98
40	Dieynaba Ly	Medina Gounass	Sopp Sa Gox	834-90-29
41	Maïmouna Guèye	Medina Gounass	Sopp Sa Gox	834-90-29
42	Mignèle Kane	Gouye Salam	Suqali Njaboot gi	854-30-15
43	Mignèle Kane	Leona I	F.G.D.B	877-53-54
44	Coumba Moussa Guèye	Leona I	Diokhé Redour	77-53-54
45	Coura Soumaré	Alwaar Bagdad	Fédé Fatoumata Binta	877-23-75
46	Penda Bâ	Alwaar Bagdad	Takku-Liggéey	654-54-11
47	Aminata Thiallam	Medina Gounass		837-24-05
48	Rokhaya Ndiaye	Medina Gounass		
49	Khady Fall	Medina Gounass		
50	Awa Lô	Medina Gounass		
51	Absa Guèye	Medina Gounass		
52	Leyti Ndiaye	Bagdad	Takku Liggéey	877-41-55
53	Diaw Mbaye	CFA	Jàppoo Liggéey/ Ch. de métiers	837-25-17
54	Ourèye Sall			877-11-96

Les membres du bureau du GIE des groupements de promotion féminine de Djiddah Thiaroye Kao dont les noms suivent forment le Comité de Suivi et d'Evaluation des actions en relation avec la Commune d'Arrondissement :

N°	Prénom(s) et Nom	Fonction	Téléphone
01	Maïmouna GUEYE	Présidente	854 30 15
02	Ndèye Alassane NDIAYE	1 ^{ère} Vice-Présidente	837 26 80
03	Aïssatou NDIAYE	2 ^{ème} Vice-Présidente	854 45 38
04	Marème Bouna SECK Mbaye	Trésorière Générale	837 42 25
05	Fatimata SALL	Trésorière Gle Adjointe	877 06 49
06	Aminata THIANDOUM	Secrétaire Générale	837 10 66
07	Fatou NDIAYE	Secrétaire Générale Adjointe	834 45 92

V

ATELIER SUR LES QUESTIONS DE L'ECOLE 24 AVRIL 2002

Un atelier a réuni la Délégation Spéciale et les Directeurs des Ecoles Elémentaires de la Commune d'Arrondissement autour des axes suivants :

- 1- Etat des lieux
- 2- Stratégies de gestions mises en place
- 3- Partenariat

Au terme de cet atelier les grandes conclusions suivantes ont été retenues :

1. Etat des lieux

1.1 Le cadre institutionnel

Les écoles qui sont implantées dans le périmètre Communal de Djiddah Thiaroye Kao sont placées sous la tutelle administrative et pédagogique des Inspections Départementales de l'Education Nationale (IDEN) de Thiaroye et de Guédiawaye : l'école Salif N'dongo A et B relève de l'IDEN de Thiaroye alors que les écoles Lansar A et B, Pikine 12, Pikine 27 et Médina Gounass dépendent de l'IDEN de Guédiawaye. Cette situation se traduit par l'absence de synergie dans les interventions et la gestion à plusieurs vitesses des écoles. A ce niveau, il faudrait s'orienter, si aucune contrainte administrative et pédagogique ne s'y oppose, vers l'harmonisation de la gestion en plaçant l'ensemble des écoles de la CA sous l'autorité d'une seule IDEN qui pourrait être celle de Guédiawaye qui gère déjà plus d'écoles que Thiaroye. Cela faciliterait le fonctionnement du cadre de concertation et éviterait la dispersion des moyens mobilisés au profit de l'école.

1.2 La demande et l'offre éducatives

La CA de Djiddah abrite sept (07) écoles élémentaires publiques dont le tableau ci-après présente la situation générale :

N°	Date de création	Ecoles	Nombre total de classes	Nombre de classes à double-flux	Effectif Global	IDEN
1	1972	Salif Ndongo A	16	16	1625	Thiaroye
2	1984	Salif Ndongo B	13	13	1645	Thiaroye
3	1960	Lansar A	13	12	1212	Guédiawaye
4	1980	Lansar B	13	09	1200	Guédiawaye
5	1964	Pikine 12	13	07	0988	Guédiawaye
6	1983	Pikine 27	13	13	1326	Guédiawaye
7	1975	Médina Gounass	14	14	1625	Guédiawaye
	Total		95	84	9621	

Compte non tenu des écoles privées dont le taux de fréquentation reste encore relativement faible, il ressort de l'analyse du tableau les constats suivants :

- les 7 écoles comptent 95 classes dont seules 11 fonctionnent avec une seule cohorte (classe de type traditionnel) ;
- 84 classes pratiquent le double flux (avec une cohorte le matin et une autre l'après-midi). L'effectif moyen par classe à double-flux dépasse 100 élèves. Cette situation s'explique par la forte demande en éducation que la capacité d'accueil des infrastructures existantes ne peut absorber.

En conséquence le taux de scolarisation reste faible dans la C.A chez les jeunes en âge de fréquenter l'école et le taux d'analphabétisme des adultes est élevé, en particulier chez les femmes.

1.3 Conditions de travail

La pratique du double-flux liée à la forte demande éducative se traduit par une surcharge énorme de travail pour le maître soit 37 heures par semaine alors que le maître d'une classe traditionnelle développe un volume horaire hebdomadaire de 29 heures. Si les 29 heures d'une classe traditionnelle sont consacrées entièrement à une seule et même cohorte, les 37 heures dans une

classe à double-flux sont réparties entre deux cohortes. Ce qui réduit sensiblement le temps d'apprentissage qui se répercute négativement sur le niveau de l'élève. La gestion difficile des effectifs s'accompagne d'un déficit criard en termes d'équipements et de moyens. On note ainsi :

- le manque de craie à l'école Salif Ndongo A et B ;
- l'inexistence quasi - générale de personnel subalterne (gardien, femme de charge) ;
- l'inexistence ou la non fonctionnalité des édicules ;
- le non branchement au réseau de distribution d'eau de la SDE, notamment pour Lansar A, ce qui pose des problèmes de salubrité et d'assainissement ;
- l'absence de médicaments de premiers soins ;
- le défaut d'entretien des locaux et de maintenance des équipements existants.

2. Stratégies de gestion des écoles

2.1 Le partenariat au niveau local

Toutes les écoles ont développé un partenariat avec leur APE qui se traduit par la récupération des frais d'inscription et la mise en place de la coopérative scolaire. Là où l'APE n'est pas fonctionnelle, un dispositif de gestion transparente des fonds a permis de :

- faire face tant bien que mal aux besoins en craie ;
- prendre en charge les frais de factures d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- prendre en charge les indemnités d'un gardien avec quelquefois la participation mensuelle des élèves à raison de 10 ou 25 F ;
- la construction d'édicule et la maintenance de l'immobilier une fois tous les deux ans (à Pikine 27 notamment).

Il faut cependant noter que toutes les contributions attendues des élèves ne sont pas versées en raison du niveau général de pauvreté des populations.

L'intervention de la Commune en terme d'appui aux écoles est très timide voir inexistante. Ce déficit est à corriger de manière urgente d'autant que l'éducation fait partie des neuf (09) compétences transférées aux collectivités locales.

2.2 Le partenariat extérieur

Les initiatives de partenariat à la base sont presque inexistantes. Il faut relever, à ce niveau, le cas spécifique de Pikine 12 qui dispose d'un embryon de bibliothèque et prépare un projet de formation en informatique.

Des ONG ont choisi certaines écoles pour développer avec elles des relations de partenariat. C'est le cas de Aide -Actions (aujourd'hui Ecoliers du Monde) qui a appuyé Lansar A et B et Pikine 12 en fournitures et matériel didactique, en construction de classes et en équipements et de Plan International qui a construit et équipé des salles de classes à l'école Salif N'dongo A.

A un autre niveau, les CEDPS/ SCOFI des IDEN de Guédiawaye et de Thiaroye, à travers leur structure nationale, ont développé des stratégies partenariales pour motiver les filles à l'occasion de la distribution des prix, relever leur nombre dans le système éducatif et assurer la qualité de leurs performances scolaires.

Il faut enfin souligner l'organisation par l'IDEN de Thiaroye de la caravane de l'excellence (qui vise à récompenser les meilleurs élèves) pour laquelle elle souhaite l'élargissement de la base partenariale.

3. Cadre de concertation et d'innovation

Ce cadre est un espace de dialogue, d'échanges d'expériences et de partage sur les questions majeures qui agitent l'école en particulier et l'éducation en général. Il regroupe les acteurs de l'éducation et la Commune d'Arrondissement et a en charge de faire le diagnostic et de proposer des stratégies et des moyens en vue de mieux démocratiser l'accès à l'éducation et à la formation à Djiddah Thiaroye Kao mais aussi d'assurer la qualité de l'intervention. Dans ce cadre elle devra prendre des initiatives en vue d'explorer au maximum les opportunités qu'offre la coopération décentralisée dans le domaine de l'éducation. La Commune devra, à ce niveau, jouer un rôle de facilitation et de relais. En même temps, elle devra appuyer les actions d'IEC en direction des parents d'élèves à travers les Associations de Développement, les ASC et les Délégués de Quartiers en vue d'une participation plus effective et plus efficiente dans la prise en charge des frais d'éducation.

ANNEXE IV

1. Liste des participants

N°	Prénoms et Noms			Structures / Ecoles
1	Babacar	Ndéné	DIOP	Pikine 27
2	Fatou	Blaise	DIAGNE	Lansar B
3	Rama	Ly	SAMB	Scofi / Thiaroye
4	Maty	Mboup	SENE	IDEN / Thiaroye
5	Moustapha	Sidy	NDIAYE	Salif Ndongo B
6	Pathé	Diop	BA	Pikine 12
7	Ibra		SARR	Lansar A
8	Ousmane		NDIAYE	G.S Thierno Mountaga TALL (Privée)
9	Aliou		THIAW	Médina Gounass
10	Hamat	Samba	THIAM	Salif Ndongo A

2. Membres du Comite de suivi

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES / ECOLES	Téléphones
1	Pathé Diop Bâ	Pikine	877-30-48 / 634-20-61
2	Aliou Thiaw	Médina Gounass	837 38 24 / 657 78 54
3	Moustapha Sidy N'diaye	Salif Ndongo B	834-90-09
4	Rama Ly Samb	SCOFI/Thiaroye	878-34-34

VI
CONCLUSIONS
ET
RECOMMANDATIONS

6.1 Conclusions

« *Le Sénégal, depuis son accession à la souveraineté internationale a opté pour une politique de décentralisation progressive et prudente, mais dorénavant irréversible* » (texte de lois de la décentralisation p 5). Dans ce cadre, l'Etat a procédé au transfert de neuf (09) compétences aux collectivités locales : l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la santé, la population et l'action sociale, la jeunesse, les sports et les loisirs, la culture, l'éducation, l'alphabétisation, les langues nationales et la formation professionnelle.

Pour atteindre leur mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement, les collectivités locales « associent, en partenariat, le cas échéant, à la réalisation des projets de développement économique, éducatif, social, les mouvements associatifs et les groupements à caractère communautaire » (textes de lois de la décentralisation p 9). C'est ce que la Délégation Spéciale a compris en pensant que la démarche de la décentralisation ne peut être facilitée, entre autres, que si elle suscite un auto-diagnostic des différents acteurs qui vise à mettre en place des cadres ou espaces de concertation et de dialogue.

Le diagnostic des problèmes de la commune d'arrondissement révèle beaucoup de faiblesses qui trouvent leurs causes tant au niveau interne qu'au niveau externe. C'est pourquoi il apparaît important, pour Djiddah T. Kao, d'entrer dans une nouvelle étape institutionnelle qui permette de développer une réelle politique de partenariat.

Pour consolider et pérenniser cette dynamique, il est nécessaire de mettre en place un dispositif d'accompagnement chargé d'identifier les problèmes en cours de processus et d'y apporter les solutions appropriées.

6-2 Recommandations

- 6-2-1 Revaloriser l'image de la Commune d'Arrondissement qui apparaît comme l'affaire du Conseil Municipal et des Agents en développant une politique de communication hardie en direction des organisations, des mouvements associatifs et d'autres structures qui existent dans le territoire communal par la multiplication des espaces de rencontre et des cadres de concertation.
- 6-2-2 Développer une politique résolue de formation des agents afin de relever leur niveau de performance mais aussi de recrutement, en relation avec la ville de Pikine. d'agents dont le profil peut aider à dynamiser la Commune d'Arrondissement.
- 6-2-3 Concevoir un plan d'action et un plan local de développement (PDL) suivant un processus participatif.
- 6-2-4 Concevoir et mettre en œuvre une politique de recherche de partenaires au niveau de l'Etat et de la coopération décentralisée en mesure d'appuyer la commune dans la mise en œuvre du plan de développement local (PDL).
- 6-2-5 Maximiser les différentes sources de recettes de la commune et mettre en place une politique d'investissement prioritaire.
- 6-2-6 Maintenir et renforcer les espaces de concertation avec les acteurs sociaux à la base pour asseoir une synergie dans la lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre de la décentralisation.

- 6-2-7 Rendre fonctionnels les comités de suivi et d'évaluation des actions en vue de mesurer les niveaux de réalisation et d'apporter les solutions et les réorientations nécessaires.
- 6-2-8 Instituer une journée ou un week end « **portes ouvertes** » chaque année en vue de rapprocher la commune des populations.
- 6-2-9 Mettre en place un dispositif d'accompagnement et de mise en œuvre des principales recommandations.

ANNEXE V

PROJET DE PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2002

N°	Domaines	Activités prévues	Stratégies	Moyens	Acteurs/cibles	Résultats attendus	Echéance
01	Elaboration du budget 2002 et du tableau prévisionnel des dépenses mensuelles	-Evaluation exhaustive des recettes et des dépenses -Synthèse du tableau prévisionnel des dépenses mensuelles	-Réunions -Rencontres -Recueil de données -Etude du budget 2001	-Matériel de bureau	-Membres D.S -Secrétaire Municipal -Receveur -Représentant de l'Etat	-Respect de la nomenclature budgétaire -Budget approuvé -Budget conforme aux normes et instructions	31/01/02
02	Diagnostic des services	-Visite des différents services -Rencontre avec le personnel -Identification des profils -Evaluation du niveau de performance des différents services	-Visites -Rencontres -Etude documentaire	-Moyens humains et matériels	-Membres D.S -Secrétaire Municipal -Membres du personnel	-Services fonctionnels -Personnel motivé et performant -Clientèle satisfaite	31/01/02
03	Correction des dysfonctionnements	-Contrôle et mise à jour des registres de délibération -Recensement des actes pris par le Conseil Municipal sortant -Rencontre avec le Représentant de l'Etat pour la suite à réserver aux actes -Publication des actes du Conseil Municipal et des comptes rendus de séance	-Réunions -Contrôles/ inventaire -Affichage	-Moyens matériels et humains -Déplacement	-Membres D.S -Secrétaire Municipal -Représentant de l'Etat	-Dysfonctionnements corrigés -Mise à jour de délibération	A partir de fin janvier
04	Réorganisation des centres d'Etat Civil	-Délégation dans les fonctions d'officier d'Etat Civil (O.E.C) -Approvisionnement régulier des centres d'Etat Civil en imprimés et registres d'Etat civil -Contrôle périodique des effectifs des centres -Sécurisation et restauration des archives	-Arrêtés de nomination du P.R + ampliation -Commande d'imprimés et de registres d'E.C -Contrôle du personnel et des recettes	-Moyens matériels et humains -Déplacement	-Membres D.S -Secrétaire Municipal -Personnes ressources	-Officiers d'Etat Civil nommés -Centres d'E.C approvisionnés régulièrement en imprimés et registres -Centres d'Etat Civil informatisés -Centres d'Etat civil	A démarrer immédiatement

		<ul style="list-style-type: none"> -Réexamen du mode de perception des recettes (voir décret 89-492 du 22 avril 1989) -Formation des agents et des Officiers d'Etat Civil -IEC envers les populations Equipements des centres d'E.C en moyens matériels suffisants Informatisation des centres d'E.C 	<ul style="list-style-type: none"> -Séminaires/ journées d'étude -Réunions -Mise en place de meubles de rangement -Acheminement du courrier de l'Etat Civil Secondaire de Léona Mise en place de matériels suffisants et d'équipements informatiques 			<ul style="list-style-type: none"> réorganisés, fonctionnels et plus performants -Agents et O.E.C mieux formés -Heures supplémentaires accordées à des membres performants du personnel selon des critères précis 	
05	Fonctionnement du secrétariat Municipal	<ul style="list-style-type: none"> -Dotation en fournitures de bureau -Equipement en ordinateur -Suivi du courrier -Gestion du personnel Suivi des indemnités des Secrétaires Municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Réunions -Délibérations -Inventaires des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> -Moyens matériels et humains -Déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres D.S -Secrétaire Municipal -Personnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Sec. Municipal fonctionnel -Bonne gestion du personnel -Suivi correct du dossier sur les indemnités des Sec. Municipaux 	A démarrer immédiatement
06	Fonctionnement de la Délégation Spéciale	<ul style="list-style-type: none"> -Doter les membres en petit mat. -Dispatching des tâches -Définition des missions de chaque membre -Affectation de bureau -Activités de représentation -Appui au dossier des indemnités des Secrétaires Municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Réunions/délibération -Indemnités de missions -Rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> -Moyens humains, matériels et financier -Déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres D.S 	<ul style="list-style-type: none"> -Délégation Spéciale fonctionnelle -Tâches distribuées 	A partir de fin janvier
07	Cadres de concertation	<ul style="list-style-type: none"> -Rencontre avec les représentants du personnel des syndicats, des chefs de quartier, des jeunes, des femme, le Président de la Délégation Spéciale de la ville, des Directeurs d'écoles, des opérateurs en alphabétisation des chefs de poste de santé 	<ul style="list-style-type: none"> -Réunions -Visites 	<ul style="list-style-type: none"> -Moyens humains, matériels et financier 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres D.S -Secrétaire Municipal -Personnel -Représentant des structures partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Contacts établis -Collaboration et climat de confiance entre la Délégation Spéciale et les différentes structures 	A partir de fin janvier

		-Comités de gestion des écoles -Comités de santé -Police Municipale					
08	Assainissement de la gestion matérielle, financière et comptable	-Inventaire des biens, meubles et immeubles -Contrôle des effectifs -Capacitation du personnel Contrôle/ report des fonds de dotation pour l'exercice 2001 -Evaluation du stock de la dette et élaboration d'un plan de règlement -Mobilisation des ressources fiscales et parafiscales -Elaboration de comptes administratifs	-Réunions -Confrontation de documents existants -Contrôle physique des agents -Appréciation de l'utilité des agents contractuels -Formation (séminaires/ journées d'étude) -ordre de paiement -organisation de journées tests de recouvrement -Mise à disposition de quittancier	-Moyens matériels et humains -Déplacement	-Membres D.S -Secrétaire Municipal -Personnel -Receveur -Représentant de l'Etat -Personnes ressources	-Inventaire de l'existant conforme aux PV -Gestion assainie du personnel -Personnel du service des recettes mieux formé -Paiement des dettes régulières dans le respect des procédures d'engagement -Bonne tenue de la comptabilité matière et financière -Amélioration du niveau de recouvrement des recettes	Dès prise de service et tout au long de l'année
09	Participation à l'organisation des élections régionales, municipales et rurales	-Désignation d'un représentant : 1. dans les commissions chargées de dresser les listes électorales de la C.A. 2. dans les commissions chargées de la distribution des cartes d'électeurs -Identification des lieux d'affichage -Notification des listes de bureaux de vote et listes de candidats	-Arrêtés de désignation -Affichage -Correspondances -Réunions -Procès-verbaux	-Moyens humains, matériels et financier -Déplacement	-Membres D.S -représentant d'Etat -Représentant partis politiques	-Représentants dans les commissions désignés -Fonctionnement correct des représentants dans les commissions -Listes des bureaux de vote notifiées aux partis/ candidats -Bonne participation à l'organisation des	Dès maintenant et jusqu'en mai 2002

		<ul style="list-style-type: none"> -Réception des listes électorales et affichage -Réception de la liste de tous les mouvements subis par la liste électorale de la C.A -Réception des demandes d'affichage formulées par les représentants des partis politiques -Alimentation en eau -Numérotage des bureaux de vote -Changement des ampoules 				<ul style="list-style-type: none"> élections -Bureaux de vote fonctionnels 	
10	Sécurité et préservation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> -désensablement des rues -désencombrement des rues -enlèvement régulier des ordures -I.E.C -Reboisement -Changement d'ampoules sur le réseau électrique public -Désinfection - Lutte contre les inondations 	<ul style="list-style-type: none"> -Prestation de services -IEC -Participation populaire -Tenue d'un CDD sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> -Moyens humains, matériels et financier 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres D.S -Secrétaire Municipal -AGETIP -Services d'hygiène -Comités locaux de quartier -Service civique national -MJEHP -APRODAK 	<ul style="list-style-type: none"> -Cadre communal plus attrayant 	En continu
11	Appui/ suivi des interventions extérieures	<ul style="list-style-type: none"> -Actions de lutte contre la pauvreté -Actions d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle -Appui organisationnel -Entreprenariat féminin -Lutte contre les inondations... 	<ul style="list-style-type: none"> -Correspondances -Contacts/ rencontres -Enquêtes -Visites -Formations 	<ul style="list-style-type: none"> -Moyens humains, matériels et financier -Déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres D.S -Secrétaire Municipal -Populations organisées -Projets/programmes de lutte contre la pauvreté -Projets/ progr. d'alpha -Opérateurs en alpha. -Organismes du systèmes des Nations Unies -USAID -Fondation F. Ebert... 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du niveau de revenus des populations -Baisse du taux d'analphabétisme -Connexion au réseau administratif et financier 	Tout au long de l'année